



# Pacte ferroviaire gouvernemental, c'est toujours non !

29 mai 2018



## PACTE FERROVIAIRE GOUVERNEMENTAL

**C'EST TOUJOURS  
NON**

*La Fédération SUD-Rail appelle les cheminots à ne pas se laisser abuser par la stratégie de fin de conflit orchestrée par le gouvernement, la direction et d'autres...Y en a marre des amendements miracles qui en réalité durcissent encore un peu plus la loi, il est temps de mettre un terme à ces délires, c'est aux cheminots en grève de décider de leur avenir !*

**Après le 1<sup>er</sup> ministre, les sénateurs vont confirmer la fin du statut en 2020  
L'ouverture à la concurrence dès 2019**

**La transformation publique de SNCF en plusieurs Sociétés Anonymes**

D'ici le 5 juin, fin des débats au Sénat, la Fédération SUD-Rail met en garde ceux qui voudraient faire croire à des amendements miracles, bradant les revendications des cheminots en grève depuis le 3 avril. La vie des cheminots n'est ni monnayable ni amendable !

### **Une reprise partielle de la dette, pour en finir avec le statut de l'entreprise publique !**

Une reprise totale de la dette d'état liée à la commande de TGV, au développement et à l'entretien du réseau ferroviaire aurait dû se faire depuis plus de 20 ans. Aujourd'hui, la reprise partielle de la dette est de fait liée au passage de l'entreprise en sociétés anonymes et

conditionnée par une productivité écrasante promise aux cheminots (Suppressions d'emplois, transfert des cheminots, filialisation du Fret, du TER, suppression de lignes ...)

### **Un volontariat étendu au périmètre de la région pour favoriser le transfert des cheminots !**

Les cheminots ne sont pas dupes qu'en acceptant que le transfert se fasse sur un périmètre un peu élargi, cela ne remet ni en question le licenciement en cas de refus, ni la suppression de la quasi-totalité de leurs droits

statutaires et accords locaux. Et en aucun cas, le cheminot ne saurait invoquer un droit au retour dans SNCF, hormis dans le cas précis d'une perte de marché de l'opérateur lors d'un appel d'offre futur !

### **Une ouverture à la concurrence qui entérine la désintégration, le moins disant social sur un fond de multiples cadeaux aux patrons !**

Les sénateurs qui sont à l'initiative de l'anticipation de l'ouverture à la concurrence (le sénateur Maurey (UDI) siège au conseil de surveillance avec Pepyl), vont, après les députés, entériner l'ouverture à la concurrence en 2019 pour les TER, en 2020 pour les TGV, en 2023 en IDF. Voilà les dates retenues pour administrer le soit disant remède de la concurrence qu'est selon l'état,

Pepyl et certaines OS, l'antidote à la mauvaise santé du ferroviaire ! Dans ce cadre, l'état s'apprête pour favoriser l'arrivée de nouveaux entrants à baisser les coûts d'entées jugés trop élevés par les patrons et à leur offrir les cheminots de la SNCF à un coût moindre ; c'est-à-dire, sans financer ce qui relève du statut, mais simplement en supprimant le statut.

**Nous n'avons pas fait 2 mois de grève, même en pointillé pour aller négocier des régressions, monnayer le statut des cheminots, et l'avenir de l'entreprise publique !**

La Fédération SUD-Rail appelle les cheminots à ne pas se laisser abuser par la stratégie de fin de conflit orchestrée par le gouvernement, la direction et d'autres...Y en a marre des amendements miracles qui en réalité durcissent encore un peu plus la loi, il est temps de mettre un terme à ces délires, c'est aux cheminots en grève de décider de leur avenir !

## PACTE FERROVIAIRE GOUVERNEMENTAL

# C'EST TOUJOURS NON

*La Fédération SUD-Rail appelle les cheminots à ne pas se laisser abuser par la stratégie de fin de conflit orchestrée par le gouvernement, la direction et d'autres...Y en a marre des amendements miracles qui en réalité durcissent encore un peu plus la loi, il est temps de mettre un terme à ces délires, c'est aux cheminots en grève de décider de leur avenir !*

**Après le 1<sup>er</sup> ministre, les sénateurs vont confirmer la fin du statut en 2020  
L'ouverture à la concurrence dès 2019  
La transformation publique de SNCF en plusieurs Sociétés Anonymes**

D'ici le 5 juin, fin des débats au Sénat, la Fédération SUD-Rail met en garde ceux qui voudraient faire croire à des amendements miracles, bradant les revendications des cheminots en grève depuis le 3 avril. La vie des cheminots n'est ni monnayable ni amendable !

### 👉 **Une reprise partielle de la dette, pour en finir avec le statut de l'entreprise publique !**

Une reprise totale de la dette d'état liée à la commande de TGV, au développement et à l'entretien du réseau ferroviaire aurait dû se faire depuis plus de 20 ans. Aujourd'hui, la reprise partielle de la dette est de fait liée au passage de l'entreprise en sociétés anonymes et

conditionnée par une productivité écrasante promise aux cheminots (Suppressions d'emplois, transfert des cheminots, filialisation du Fret, du TER, suppression de lignes ...)

### 👉 **Un volontariat étendu au périmètre de la région pour favoriser le transfert des cheminots !**

Les cheminots ne sont pas dupes qu'en acceptant que le transfert se fasse sur un périmètre un peu élargi, cela ne remet ni en question le licenciement en cas de refus, ni la suppression de la quasi-totalité de leurs droits

statutaires et accords locaux. Et en aucun cas, le cheminot ne saurait invoquer un droit au retour dans SNCF, hormis dans le cas précis d'une perte de marché de l'opérateur lors d'un appel d'offre futur !

### 👉 **Une ouverture à la concurrence qui entérine la désintégration, le moins disant social sur un fond de multiples cadeaux aux patrons !**

Les sénateurs qui sont à l'initiative de l'anticipation de l'ouverture à la concurrence (le sénateur Maurey (UDI) siège au conseil de surveillance avec Pepy), vont, après les députés, entériner l'ouverture à la concurrence en 2019 pour les TER, en 2020 pour les TGV, en 2023 en IDF. Voilà les dates retenues pour administrer le soit disant remède de la concurrence qu'est selon l'état,

Pepy et certaines OS, l'antidote à la mauvaise santé du ferroviaire ! Dans ce cadre, l'état s'apprête pour favoriser l'arrivée de nouveaux entrants à baisser les coûts d'entrées jugés trop élevés par les patrons et à leur offrir les cheminots de la SNCF à un coût moindre ; c'est-à-dire, sans financer ce qui relève du statut, mais simplement en supprimant le statut.

**Nous n'avons pas fait 2 mois de grève, même en pointillé pour aller négocier des régressions, monnayer le statut des cheminots, et l'avenir de l'entreprise publique !**

• Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Pacte-ferroviaire-gouvernemental-c-est-toujours-non>

